



# OFFRE D'ENSEIGNEMENT

2023-2024

INSTITUT MARIS STELLA

Rue Félix Sterckx 44  
info@institutmarisstella.be  
1020 BRUXELLES  
Tél. 02/478 63 95

---

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	2
I. L'offre scolaire à l'institut Maris Stella .....	3
II. Le premier degré .....	4
A. 1C et 2C .....	4
B. 2S .....	5
III. Le deuxième degré .....	6
Deuxième degré de transition .....	6
Deuxième degré de qualification .....	9
IV. Le troisième degré .....	10
Troisième degré de transition .....	10
Troisième degré de qualification .....	13

---

## INTRODUCTION

L'Institut Maris Stella est une école libre, catholique, relevant du diocèse Malines-Bruxelles. Son Pouvoir organisateur regroupe 3 écoles

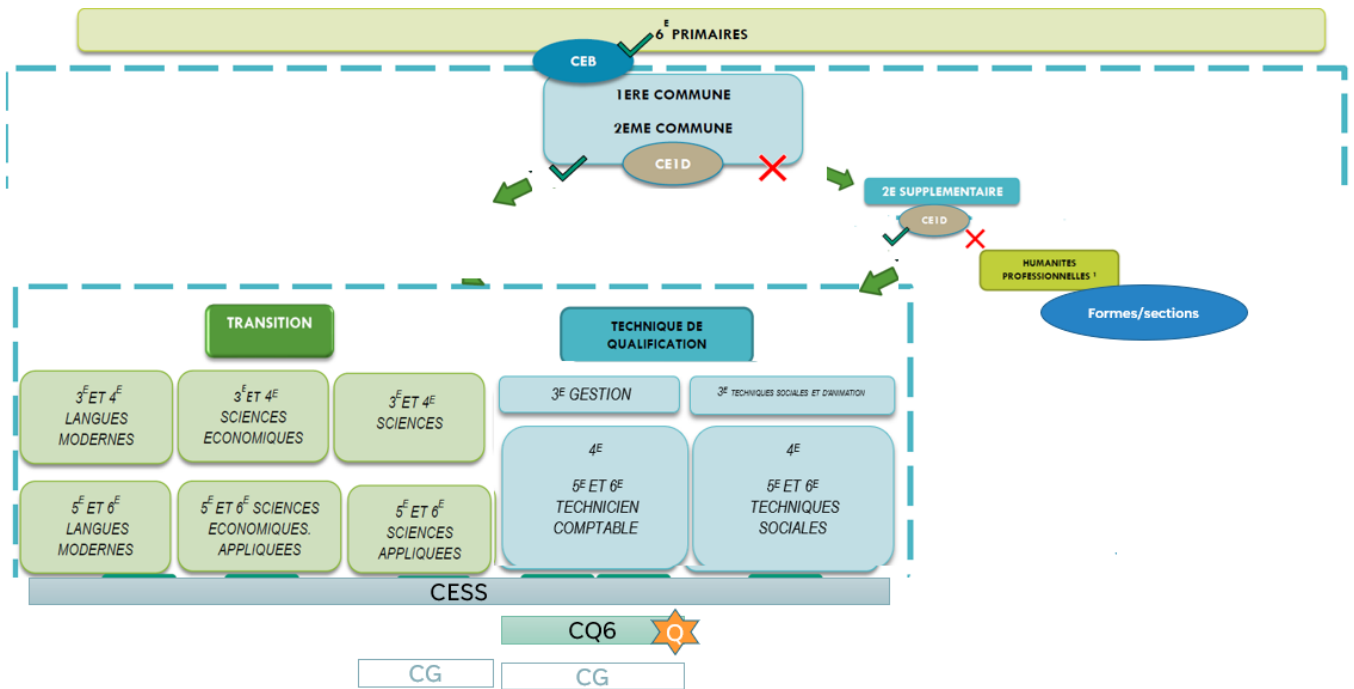
- l'Institut Notre-Dame de Lourdes à Laeken ;
- l'école Fondamentale Maris Stella - St-Lambert ;
- l'Institut Maris Stella.

L'Institut fait partie, par ailleurs, d'un groupement solidaire d'établissements scolaires dont voici les autres composantes :

- l'Institut Notre-Dame de Lourdes à Laeken ;
- le Lycée Maria Assumpta à Laeken ;
- le Collège Saint-Pierre à Jette ;
- le Centre Scolaire du Sacré-Coeur à Jette ;
- le Collège La Fraternité à Laeken ;
- le Campus St-Jean à Molenbeek.

*Dans les «Grilles horaires», nous avons choisi de faire figurer les dénominations utilisées dans les documents de référence de la Fédération de l'Enseignement Catholique. Ces dénominations (Formation commune, Renforcement, Formation optionnelle...) sont indiquées pour permettre une comparaison avec les grilles d'autres établissements. La dénomination « Activité au choix » a été complétée d'une mention entre parenthèses « (de l'école) » afin qu'elle ne prête pas à confusion : ce n'est pas l'élève qui choisit, c'est un choix de l'école.*

# 11. L'OFFRE SCOLAIRE À L'INSTITUT MARIS STELLA



- CE1D : Certificat d'études du premier degré secondaire
- CESS : Certificat d'enseignement secondaire supérieur
- CQ6 : Certificat de qualification
- Q : Option qualifiante permettant l'obtention d'un CQ6
- CG : diplôme de connaissance en gestion

<sup>1</sup> Schéma simplifié

---

## II. LE PREMIER DEGRÉ

Tout au long des années du premier degré, le travail de l'élève fait l'objet d'évaluations formatives et sommatives. Ce degré doit être accompli en trois ans au maximum. La classe de 2S intervient dans ce calcul, ainsi que la 1<sup>ère</sup> Différenciée éventuelle (que l'Institut n'organise pas).

En fin de degré, le conseil de classe sanctionne les études effectuées et communique les avis et conseils relatifs à la poursuite des études.

Pour les élèves en difficulté, différents types d'accompagnements sont prévus tout au long du degré.

### A. CLASSES DE 1<sup>ère</sup> ET 2<sup>ème</sup> COMMUNE (1C et 2C)

#### GRILLE HORAIRE:

	1C	2C
<b>FORMATION COMMUNE:</b>		
Religion catholique	2p <sup>2</sup>	2p
Éducation physique	3p	3p
Français	6p	5p
Étude du milieu	4p	4p
Mathématique	4p	5p
Langue moderne I – Néerlandais	4p	4p
Sciences	3p	3p
Éducation par la technologie	1p	1p
Éducation artistique	1p	1p
<b>ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES</b>		
Travaux dirigés en Français	1p	1p
Travaux dirigés en Mathématiques	1p	1p
Activité complémentaire en Néerlandais	1p	-
Activité complémentaire en Sciences	-	1p

La grille des élèves de 2C peut être modifiée en début ou en cours d'année en fonction du Plan Individualisé d'Apprentissage qui aurait été rédigé pour eux par le Conseil de classe de 1<sup>ère</sup> année.

---

<sup>2</sup> P : Période de 50 minutes

---

## B. CLASSE DE 2<sup>ème</sup> SUPPLÉMENTAIRE (2S)

Cette classe est réservée aux élèves qui présentent de grosses difficultés dans l'acquisition des compétences en fin de 2<sup>ème</sup> année et n'ont pas obtenu le CE1D. Elle a pour objet une remise à niveau en vue de l'obtention du CE1D.

En conséquence, les élèves qui doivent accomplir une année complémentaire à l'issue de la 2C suivront soit une grille horaire semblable à celle des élèves de 2C (voir page précédente) en ce qui concerne la formation commune. Les activités complémentaires sont par contre différentes et proposent un accompagnement adapté.

**GRILLE HORAIRE ADAPTÉE qui peut changer d'année en année, selon les besoins des élèves :**

	<b>2S</b>
<b>FORMATION COMMUNE:</b>	
Religion catholique	2p <sup>3</sup>
Éducation physique	3p
Français	5p
Étude du milieu	4p
Mathématique	5p
Langue moderne I – Néerlandais	4p
Sciences	3p
Éducation par la technologie	1p
Éducation artistique	1p
<b>ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES</b>	
Accompagnement personnalisé (Coaching)	2p
Ludo-pédagogie	1p

---

<sup>3</sup> P : Période de 50 minutes

---

### III. LE DEUXIÈME DEGRÉ

#### A. STRUCTURE ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À l'entrée du 2<sup>ème</sup> degré, l'élève se trouve confronté à un choix primordial sur le plan des études.

En effet, la 2<sup>ème</sup> année commune (2C) et la 2<sup>ème</sup> année complémentaire (2S) débouchent sur deux voies principales : il s'agit des sections de **TRANSITION** et de **QUALIFICATION**.

La section de **TRANSITION** prépare principalement aux études supérieures. Les branches qui sont présentées à l'élève sont celles d'un enseignement généraliste. L'objectif principal est l'ouverture et le développement de l'esprit. L'élève acquiert et assimile de nombreuses notions qu'il doit apprendre à ordonner, mémoriser, gérer, utiliser et exprimer. De nombreux apprentissages sont théoriques et abstraits.

Sans exclure l'accès à l'enseignement supérieur, la section de **QUALIFICATION** prépare également à l'exercice d'une profession. De ce fait, la part réservée aux cours liés à l'option est plus importante et celle des cours généraux moins importante. L'ensemble des branches y est enseigné d'une façon nettement plus concrète, les contenus de cours sont plus proches de la vie quotidienne. Les exigences de cette section se concentrent davantage sur la maîtrise de « l'outil » et des techniques propres à l'option.

La transition comme la qualification permettent d'obtenir, à la fin de la 6<sup>ème</sup> année, le **CESS** (Certificat d'enseignement secondaire supérieur).

#### B. SECTION DE TRANSITION

*La section de transition est subdivisée en « Général de transition » et en « Technique de transition ». L'institut Maris Stella n'organise, au deuxième degré, que des options du « Général de transition ».*

L'école présente trois options :

- a. L'option « **Langues Modernes** », au 2<sup>ème</sup> degré, comprend, outre les cours de base (Néerlandais et Anglais), comptant chacun 4 heures, un supplément de deux heures d'approfondissement, lorsque c'est possible. Ces deux heures permettent aux élèves de s'exprimer plus individuellement sur les thèmes abordés en classe, d'approfondir des points grammaticaux (éventuellement sous forme de jeux), de tester et de revoir les acquis (par équipe, par exemple), d'écouter une chanson, de visionner une vidéo, de découvrir les cultures anglo-saxonnes et néerlandaises, et donc plus globalement, de perfectionner les compétences (compréhension à l'audition et à la lecture, expression écrite et orale).



b. L'option « **Sciences Économiques** » a pour but de faire découvrir à l'élève l'environnement social, économique et juridique dans lequel il est plongé dès sa naissance. Pour ce faire, le cours se répartit comme suit :



- Partie sociale et économique (3 h / semaine) : toute personne éprouve des besoins (des envies) qu'il faut satisfaire afin de se sentir mieux. Le fait de satisfaire ces besoins nécessite une activité économique (création d'entreprises, de centres d'activités, d'écoles, de moyens de transport, d'agences de voyages...). Qui met ces moyens à notre disposition ? Sont-ils tous gratuits ? Pour pouvoir satisfaire les besoins, l'individu doit se procurer de l'argent. D'où vient l'argent des foyers ? Du travail, de la sécurité sociale, des placements financiers, des crédits... Attention, au surendettement, aux mauvais placements, au surplus de crédits...
- Partie juridique (1 h / semaine) : Le fait de vivre en société implique le respect de règles et de lois. D'où viennent ces lois auxquelles nous devons tous nous soumettre ? Que se passe-t-il en cas de non-respect des lois ? Dès sa naissance et tout au long de son existence, l'être humain a des droits et des obligations. Quels sont-ils ? Que doit-on respecter en matière de code civil ? D'où vient notre nom, notre prénom, notre nationalité ... ?

c. L'option « **Sciences** » : 5 périodes de sciences par semaine. Les notions de biologie, chimie, physique, sont présentées le plus souvent possible dans un contexte relatif à la vie quotidienne, et cela en vue de leur donner du sens. L'accent est mis sur la démarche scientifique expérimentale, celle-ci étant forcément moins développée dans le cours de 3 périodes. Le cours de 5 périodes intègre théorie et travaux pratiques de laboratoire, réalisés par les élèves eux-mêmes.



#### GRILLE HORAIRE

	LANGUES MODERNES	SCIENCES	SCIENCES ECONOMIQUES
<b>FORMATION COMMUNE</b>			
Religion catholique	2p <sup>1</sup>	2p	2p
Education Physique	2p	2p	2p
Français	5p	5p	5p
Mathématique	5p	5p	5p
Histoire	2p	2p	2p
Géographie	2p	2p	2p
Langue moderne I : Néerlandais	4p	4p	4p
Sciences	3p	-	3p
<b>FORMATION OPTIONNELLE</b>			
Langue moderne II : Anglais	4p	4p	4p
Sciences	-	5p	-
Sciences économiques	-	-	4p
<b>ACTIVITÉS AU CHOIX (de l'école) – organisées si possible</b>			
A.C. Néerlandais	1p	-	-
A.C. Anglais	1p	-	-
E.C. Renforcement de Français	1p <sup>2</sup>	-	-

<sup>1</sup> Période de 50 minutes

<sup>2</sup> Uniquement en 4e



---

## C. SECTION DE QUALIFICATION TECHNIQUE

### C.1. OPTION « TECHNIQUES SOCIALES ET D'ANIMATION » EN 3<sup>E</sup>

#### OBJECTIFS

L'option vise à sensibiliser l'élève au rôle de la famille dans le développement physique, intellectuel et affectif de l'enfant, ainsi que dans l'éveil de ses relations sociales. La communication et l'expression y occupent une place primordiale.

L'élève sera, dès lors, entraîné à :

- améliorer la qualité des messages (clarté, précision, concision) qu'il émet;
- acquérir de la confiance en soi et stimuler son imagination ;
- se situer dans le tissu des relations sociales, la structure familiale, les structures publiques;
- se responsabiliser en tant que consommateur individuel et collectif;
- développer un équilibre de vie par la prise en charge de son capital santé;
- acquérir et appliquer des habitudes d'alimentation rationnelle, équilibrée et variée;
- approcher les différentes facettes du monde social et des activités culturelles.



#### GRILLE HORAIRE

	3 <sup>ème</sup>
<b>FORMATION COMMUNE</b>	
Religion catholique	2p
Éducation physique	2p
Français	4p
Mathématique	2p
Formation historique et géographique	2p
Langue moderne : Néerlandais	3p
Formation scientifique	2p
<b>OPTION DE BASE GROUPÉE</b>	
Expression corporelle	2p
Expression musicale	-
Expression plastique	2p
Expression orale	-
Français : communication	2p
Initiation à la vie professionnelle et sociale	2p
Alimentation et hygiène de vie	2p
Enquêtes, visites et séminaires	2p
Traitement de texte	2p

---

## C.2. OPTION « GESTION »

### OBJECTIFS:

L'option Gestion a pour but de préparer de manière polyvalente le jeune du 2ème degré à l'apprentissage des tâches indispensables à la bonne marche de l'entreprise, particulièrement dans le domaine de la gestion comptable et commerciale.



Dès lors, l'élève apprendra à :

- rédiger, utiliser, classer des documents commerciaux ;
- écrire, dactylographier, expédier le courrier ;
- utiliser l'outil informatique (fichiers, ...) ;
- enregistrer et exécuter les opérations comptables (achats, ventes, ...) et financières ;
- comprendre et utiliser le néerlandais et l'anglais commercial (conversation téléphonique, documents,...).

### GRILLE HORAIRE

	3 <sup>ème</sup>
<b>FORMATION COMMUNE</b>	
Religion catholique	2p
Éducation physique	2p
Français	4p
Formation historique et géographique	2p
Mathématique	4p
Langue moderne I : Néerlandais	3p
Formation scientifique	2p
<b>OPTION DE BASE GROUPÉE</b>	
Économie de l'entreprise	4p
Techniques d'accueil, d'organisation et secrétariat	2p
Bureautique	4p
Langue moderne II : Anglais	4p

---

## IV. LE TROISIÈME DEGRÉ

### A. OBJECTIFS

Au 3<sup>ème</sup> degré, l'élève est amené à approfondir son orientation sans toutefois entrer dans une spécialisation prématurée. La formation à l'esprit de synthèse est donc le premier objectif. C'est une préparation immédiate à l'avenir, aux études supérieures et à la vie professionnelle.

L'élément nouveau par rapport aux deux degrés précédents est l'interdiction formelle de changer d'option entre la 5<sup>ème</sup> et la 6<sup>ème</sup>, la grille de cours de celle-ci devant être rigoureusement la même d'une année à l'autre ou appartenir à la même option groupée.

Au moment de s'inscrire en 5<sup>ème</sup> année, il est cependant permis de revoir son orientation du 2<sup>ème</sup> degré. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer les barrières qui restent à surmonter en cas de changement important. Parfois, une formation accélérée au premier trimestre pourra permettre à l'élève de rattraper son retard. Il s'agit donc de s'informer soigneusement au préalable.

En fin de 6<sup>ème</sup>, les élèves ayant terminé l'année avec fruit, se verront octroyer le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur); l'accès aux études supérieures est automatique.

En outre, les élèves de l'option « Technicien·ne en comptabilité » devront dès la 4<sup>e</sup> année des épreuves intégrées qui leur permettront d'obtenir un Certificat de Qualification (CQ6) en fin de 6<sup>e</sup> année. Ils pourront également obtenir le Certificat de connaissances de gestion de base leur permettant de s'installer « à leur compte ».

Au cours de la dernière année, les élèves recevront un maximum de renseignements à propos de toutes les possibilités qui s'offrent après les études secondaires.

### B. SECTION DE TRANSITION

Toutes les sections de transition ont la même formation commune : les cours de religion, éducation physique, français, mathématique, histoire et géographie sont exactement les mêmes, avec les mêmes exigences, quelle que soit l'orientation choisie par ailleurs.

#### B.1. OPTION « LANGUES MODERNES » (Enseignement Général de transition)

Un besoin croissant d'apprendre les langues étrangères s'est développé dans la société contemporaine. Les échanges commerciaux et d'idées (domaine de la recherche), le tourisme ainsi que les exigences accrues lors de la sollicitation d'un emploi, sont des facteurs qui accentuent la nécessité de maîtriser les langues étrangères. La langue est également un outil de communication qui permet de s'ouvrir à une autre culture, de découvrir les habitudes et la mentalité de ceux qui la parlent.

L'option envisage l'apprentissage de trois langues modernes : le néerlandais, l'anglais et l'allemand. Les cours, inscrits dans une perspective communicative, sont axés sur quatre aptitudes fondamentales : lire et écouter (activités réceptives), parler et écrire (activités productives).

---

Afin d'exercer ces quatre aptitudes, des supports authentiques et variés sont utilisés, parmi lesquels des articles de magazines et de journaux, des lettres, des publicités, des récits, des bandes dessinées, des émissions audiovisuelles, des chansons, des dialogues, des visites culturelles...

Pour atteindre ces objectifs, nous attendons de nos élèves un apprentissage rigoureux de la grammaire et du vocabulaire, qu'ils approfondissent la connaissance du français et qu'ils acquièrent une bonne culture générale ainsi qu'une méthode de travail solide.

La formation approfondie de l'option « Langues Modernes » offre de nombreux débouchés, tant au niveau des études supérieures que sur le plan professionnel. En effet, par l'étude d'un nouveau code linguistique, l'élève apprend à développer ses capacités d'observer, de mémoriser, d'analyser, de synthétiser et de réutiliser l'acquis.

Telles sont les principales valeurs qui animent et dynamisent l'option « Langues Modernes » et donnent ainsi à nos élèves une ouverture totale sur le monde extérieur.

## **B.2. OPTION « SCIENCES ÉCONOMIQUES APPLIQUÉES » (Enseignement Technique de transition)**

L'objectif de cette option est de procurer à l'étudiant une formation solide basée sur :

- un enseignement concret et actualisé en matière économique, juridique et comptable ;
- l'étude des techniques administratives ;
- la connaissance du néerlandais et de l'anglais.

Cette formation, essentiellement polyvalente, permettra aux étudiants :

- de poursuivre des études supérieures ;
- de collaborer de façon efficiente dans tous les secteurs de l'entreprise.

## **B.3. OPTION « SCIENCES APPLIQUÉES » (Enseignement Technique de transition)**

L'option groupée de transition « Sciences appliquées » s'inscrit pleinement dans le cadre d'une formation générale de base dans laquelle l'apprentissage équilibré des sciences occupe une place prépondérante. Cette option technique, qui utilise à bien des égards une méthodologie qui lui est spécifique, mène les élèves à poursuivre des études supérieures.

Cette option groupée, de transition, présente une dimension technique bien réelle.

La méthodologie adoptée dans cette option considère l'élève dans sa globalité en tenant compte de sa dimension intellectuelle (à la fois théorique et pratique), mais aussi affective. Elle vise à amener les élèves progressivement à un certain niveau d'abstraction en utilisant largement la méthode inductive, puis des raisonnements déductifs de plus en plus élaborés.

Plus encore que dans l'enseignement général de transition, il est essentiel de partir du concret, de situations de la vie courante qui piquent la curiosité des élèves et éveillent en eux le désir d'utiliser des théories scientifiques. C'est donc une méthodologie qui exploite l'aspect concret des phénomènes en vue d'amener les élèves à une meilleure compréhension des théories qu'ils modélisent et des technologies qui y sont liées.

Dans ce contexte, les travaux pratiques constituent un axe essentiel de la formation. Ils sont en effet un lieu privilégié où les élèves peuvent :

- observer, manipuler, apprendre à interpréter et à valider des résultats, s'approprier des savoirs qui, sinon, risqueraient de rester purement théoriques ;
- vivre des démarches scientifiques, acquérir des savoir-faire pratiques et développer des savoir-être d'honnêteté et de convivialité lors des travaux de groupe ;
- établir avec le professeur une relation privilégiée qui s'avère souvent déterminante pour la réussite scolaire.

---

Les cours de BIOLOGIE APPLIQUÉE s'orientent prioritairement sur l'étude de l'organisation de la Vie, tant intérieure qu'au travers de la transmission de ses caractéristiques aux générations suivantes, son adaptation et ses relations dans l'ensemble du Monde Vivant.

Dans les cours de CHIMIE APPLIQUÉE au 3<sup>ème</sup> degré, on envisage expérimentalement et théoriquement les techniques de séparation, la thermochimie, l'acidité et la basicité, les vitesses de réactions, l'oxydo-réduction, la solubilité et la chimie organique.

Les cours de PHYSIQUE APPLIQUÉE se consacrent principalement à l'étude de 4 thèmes majeurs:

- les Mouvements : linéaires, curvilignes et orbitaux ;
- l'Électricité, en développant les bases par l'étude de l'électromagnétisme, des courants alternatifs et une approche de l'électronique ;
- les Ondes, qui attirent de plus en plus notre attention ;
- la Physique Nucléaire.

Les PROJETS TECHNOLOGIQUES apportent la touche Technique des études de Sciences Appliquées.

Un projet technologique correspond à la conception puis à la fabrication ou la réalisation d'une production qui répondent à une question ou à un cahier des charges. Une phase de communication écrite et/ou orale doit clôturer le travail.

Un projet technologique implique que les élèves travaillent en autonomie dans une ou plusieurs phases du projet. Il est en lien avec les cours de sciences de l'option groupée et l'utilisation de ressources scientifiques et technologiques fait l'objet d'une évaluation. Il comporte toujours une phase de réalisation concrète. Elle se fera suivant un calendrier établi avec les élèves et noté dans le cahier des charges.

Aux heures de LABORATOIRE, on choisit des sujets directement liés aux cours de physique, de chimie et de biologie. Les élèves y réalisent individuellement ou en équipe des expériences qui complètent le programme théorique des trois disciplines. Le « LABO », comme disent les élèves, présente l'occasion de faire preuve d'ingéniosité, d'habileté manuelle, d'esprit critique et d'imagination. Tout travail de laboratoire est accompagné d'un rapport rédigé par chaque élève. À ce travail individuel s'ajoutent des synthèses des réalisations de l'ensemble du groupe, synthèses élaborées par les élèves avec le professeur.

## GRILLE HORAIRE DU TROISIEME DEGRE DE TRANSITION

	Langues modernes		Sciences appliquées	Sciences Économiques appliquées	
	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
<b>FORMATION COMMUNE</b>					
Religion catholique	2p		2p	2p	
Éducation physique	2p		2p	2p	
Français	4p		4p	4p	
Formation historique	2p		2p	2p	
Formation géographique et sociale	2p		2p	2p	
<b>FORMATION OBLIGATOIRE EN LANGUE MODERNE</b>					
Langue moderne I : Néerlandais	4p		4p	4p	
Langue moderne II : Anglais	4p		4p	4p	
<b>FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE</b>					
Mathématique	4p		4p	4p	
Sciences / Éducation scientifique	3p		-	2p	
Langue moderne III : Allemand	4p		-	-	
<b>OPTIONS DE BASE GROUPEES</b>					
Biologie appliquée	-		3p	-	-
Chimie appliquée	-		4p	-	-
Physique appliquée	-		3p	-	-
Economie de l'entreprise et informatique	-		-	2p	4p
Comptabilité et informatique de gestion	-		-	2p	-
Droit	-		-	2p	-
Économie générale	-		-	2p	4p

## C. SECTION DE QUALIFICATION TECHNIQUE

### C.1. OPTION « TECHNIQUES SOCIALES »

L'objectif de cette section est d'ouvrir l'étudiant au monde qui l'entoure, à la société dans laquelle il vit au 21<sup>ème</sup> siècle.

Les cours théoriques (généraux et de l'option) et les activités concrètes permettront à l'étudiant de comprendre le fonctionnement administratif, les bases juridiques, les enjeux sociaux, les aspects psychologiques des hommes et des institutions.

Cette formation polyvalente permettra aux étudiants:

- de poursuivre des études supérieures ou des formations dans les domaines socioculturel, pédagogique, psychologique, social, administratif ;
- de s'insérer dans la vie professionnelle.

Les cours de l'option se répartissent chaque année comme suit :

	4e	5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup>
<b>FORMATION COMMUNE</b>		
Religion catholique	2p	2p
Éducation physique	2p	2p
Français	4p	4p
Mathématique	2p	2p
Formation géographique et historique	2p	2p
Formation sociale et économique	-	2p
Formation Scientifique	2p	2p
Langue Moderne I : Néerlandais	3p	2p
<b>OPTION DE BASE GROUPEE</b>		
Expression corporelle	2p	-
Expression musicale	-	-
Expression plastique	2p	-
Expression orale	-	-
Français : communication	2p	-
Initiation à la vie professionnelle et sociale	3p	-
Alimentation et hygiène de vie	3p	-
Enquêtes, visites et séminaires	2p	2p
Traitement de texte	2p	
Formation sociale		4p
Psychologie appliquée		3p
Education à la santé		2p
Techniques informatiques appliquées : secrétariat social		3p
Langue Moderne II : Anglais		2p

## C.2. OPTION « TECHNICIEN·NE EN COMPTABILITÉ »

« Le/La Technicien·ne en comptabilité exécute, en tout ou en partie, les opérations liées aux activités d'un service comptable. Dans les PME, son contrat est fréquemment associé à celui d'un secrétariat administratif. Les tâches concrètes dont il/elle sera chargé·e effectivement pourront varier selon que les fonctions sont associées en entreprise, dans une fiduciaire ou dans un service public. En outre, le développement des compétences indiquées dans le profil de qualification (...) implique la maîtrise de notions en droit (civil, commercial, des sociétés, fiscal et social), en économie financière, en économie générale, en organisation et gestion d'entreprises et informatique de gestion. Les principales fonctions d'un traitement de texte et d'un tableur sont également nécessaires ainsi que les nouvelles technologies en matière d'information et de communication (TIC). »

L'option vise les objectifs suivants :

- permettre à l'élève d'acquérir par la pratique une formation générale sérieuse ;
- former des personnes qualifiées capables maîtriser les techniques comptables ;
- assurer la maîtrise des outils informatiques : traitement de texte – tableur – base de données – logiciel de comptabilité... ;
- développer une connaissance des notions de droit, d'économie et de gestion de l'entreprise ;
- préparer à l'intégration dans un milieu professionnel ;
- accéder à des études supérieures, en particulier dans des orientations à caractère économique.

Pour atteindre ces objectifs, une formation adéquate est nécessaire d'où le contenu de l'option.

	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
<b>FORMATION COMMUNE</b>			
Religion catholique	2p	2p	2p
Éducation physique	2p	2p	2p
Formation historique et géographique	2p	2p	2p
Français	4p	4p	4p
Mathématique	4p	4p	4p
Formation scientifique	2p	2p	2p
Langue moderne I : Néerlandais	2p	3p	3p
Formation sociale et économique	-	2p	2p
<b>OPTION DE BASE GROUPEE</b>			
Economie de l'entreprise	3p	-	-
Techniques d'accueil, d'organisation et secrétariat	2p	-	-
Bureautique	4p	-	-
Langue moderne II : Anglais	3p	2p	2p
Techniques comptables et outils de gestion	2p	8p	-
Informatique de gestion	-	5p	-
Questions économiques, juridiques et sociales	-	-	3p
Exercices pratiques de comptabilité et de gestion	-	-	7p
Activités d'insertion professionnelle	-	-	3p



---

## V. INFORMATIONS GÉNÉRALES COMPLÉMENTAIRES

### 1. Les activités d'ouverture au monde

Nous nous efforçons de présenter aux élèves un large éventail d'activités et d'animations diverses. Certaines s'intègrent directement dans le programme des cours et sont dans ce cas obligatoires.

- **ANIMATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE :**
  - visites guidées diverses (musées, expositions, maisons et monuments historiques, etc.) ;
  - activités culturelles et linguistiques.
  
- **ANIMATION SPORTIVE :**
  - journée sportive obligatoire pour tous les élèves.

### 2. Rapports : famille – école

Une association de parents regroupe toutes les familles de l'école. Son fonctionnement est assuré par un Comité qui se réunit tous les mois et organise plusieurs fois par an des réunions d'information et/ou des activités festives.

L'école organise régulièrement des rencontres Parents-Professeurs.

Nous invitons les parents :

- à examiner régulièrement les informations transmises par le biais de leur enfant ;
- à participer à la vie de l'école :
  - en assistant aux réunions organisées à l'école ;
  - en portant un intérêt constant au travail scolaire de leur enfant et en lui procurant l'encadrement nécessaire ;
- à prendre contact avec les professeurs, les éducateurs, les CPE ou la direction en cas de problème.

### 3. Inscriptions dans les classes de 2<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> (en fonction des places disponibles)

Dès la troisième semaine de janvier, les parents ont la possibilité d'inscrire sur liste d'attente leur enfant pour la rentrée qui suivra.

Des entretiens avec un membre de la direction seront organisés à partir de mai afin de valider le choix d'orientation, mais aussi d'expliquer le projet d'établissement aux parents et eux futurs élèves.

Si l'école dispose d'assez de place, les inscriptions sont confirmées le premier lundi de la deuxième semaine de juillet lors de la séance d'inscriptions.